

LA UNE

C'est la rentrée !

C'est le moment de retourner en classe. Après un été passé loin des cahiers et des copies, les élèves font leur rentrée, ce lundi 2 septembre 2019. Avec quelques nouveautés au programme, à tous les niveaux. Une partie de la loi Blanquer, promulguée en juillet, doit déjà entrer en vigueur, tout comme la réforme du baccalauréat. [Voici ce qui change dans les écoles, collèges et lycées en cette rentrée scolaire 2019.](#)

Bérengère Stassin a dit...

" En France, sept cent mille élèves sont victimes de harcèlement scolaire, dont la moitié de manière sévère, soit 5 à 6 % des élèves au total répartis entre le premier et le second degré. Des victimes de brimades, de violences verbales, physiques, matérielles, sexuelles, qui sont exercées de manière répétée à leur encontre et dont les conséquences sont parfois terribles : repli sur soi, perte de confiance en soi, troubles du sommeil, anxiété, état dépressif, décrochage scolaire, conduites auto-agressives et, chez les plus fragiles, conduites suicidaires ".

Bérengère Stassin, maître de conférences à l'Université de Lorraine, a publié le livre **(Cyber) harcèlement. Sortir de la violence à l'école et sur les écrans**, C&F Editions, 24 juillet 2019 – 176 Pages

Voir le [plan de lutte contre les violences scolaires présenté le 27 août](#) par le gouvernement ainsi que la [circulaire du 31 juillet 2019](#).

BUDGET DES FAMILLES

Les points-conseils budget se déploient dans la région

Les *Points conseil budget* sont destinés à accueillir les personnes qui rencontrent des difficultés budgétaires et à prévenir le surendettement. Ils reçoivent la personne, établissent un diagnostic et l'aident à rééquilibrer son budget. Ils peuvent être amenés à renégocier des crédits avec les créanciers. Si une décision a été prise par la Commission de surendettement, ils peuvent aider la personne à la mettre en oeuvre. L'objectif était de labelliser 150 - sur 400 à terme – points-conseil budget en 2019, soutenus par l'Etat à hauteur de 15 000 euros par an chacun.

21 points-conseils budget viennent d'être labellisés en région Grand Est, dont un tiers sont des UDAF. Il s'agit des UDAF 08 (Charleville-Mézières et environs), 51 (Châlons-en-Champagne, Reims, Epernay et Vitry le François), 52 (Saint-Dizier et alentours), 54 (Grand Nancy), 57 (Moselle Est), 67 (Bas-Rhin) et 68 (Haut-Rhin). [Pour en savoir plus, suivez ce lien.](#)

La Ministre a dit...

" Quatre millions de foyers français touchent désormais la prime d'activité. Cette mesure a réellement amélioré le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, sans pénaliser les entreprises: 90 euros, cela fait une vraie différence à la fin du mois. C'est un effort de 3 milliards d'euros pour l'État, et les résultats sont là. Cette nouvelle prime d'activité fera baisser le taux de pauvreté de 0,5 point, et même de 0,9 point pour les familles monoparentales. " (Christelle Dubos, secrétaire d'Etat en charge du plan Pauvreté, entretien au Figaro du 29/08/2019)

Le coût de la rentrée

(source : Familles de France)

La 35ème enquête annuelle de *Familles de France* portant sur le coût moyen des fournitures scolaires pour un élève de 6ème a montré cette année une légère augmentation de 0,95%. Le coût moyen s'élève en 2019 à **195,58€** contre 193,74€ en 2018. Ce résultat reste donc relativement stable dans un contexte économique marqué par l'inflation. Pour autant, cette augmentation modérée n'est pas une bonne nouvelle pour les familles qui devront engager, en plus des fournitures, d'autres dépenses pour la rentrée scolaire et en cours d'année (assurance scolaire, restauration, habillement, transports...). [Retrouvez l'intégralité de l'enquête en téléchargeant le dossier de presse](#)

(source : Confédération Syndicale des Familles)

L'enquête de la CSF sur le coût de la rentrée 2019 montre une forte augmentation en fin d'école élémentaire et surtout au collège : presque 7 % à l'entrée en 4^{ème} et 5,58 % en 6^{ème}. Cette augmentation est principalement due à l'investissement des parents dans l'équipement sportif, au moment où l'enfant grandit fortement et où il demande des articles à la mode. On observe par contre une baisse du coût de la scolarité en seconde, ce qui s'explique principalement par des pratiques d'achats différentes des familles notamment au niveau des fournitures. Les familles font par ailleurs en sorte d'offrir à leurs enfants un équipement numérique à la maison dès la 6^{ème}. Avec le choix du système BYOD (*Bring your own device*) pratiqué dans les établissements, où chaque élève est invité à apporter son propre matériel, le coût du numérique incombe aux familles. En 2018, un plan numérique a été initié au niveau du lycée, visant à terme (2020) le "100 % numérique". Objectif : que tous les lycées soient équipés d'ici à 2020. A ce jour, les inégalités par région sont cependant importantes. Lire plus loin l'encadré sur la situation en région Grand Est.

Après le lycée, poursuivre ses études est un luxe ! Aux dépenses "classiques" liées à la scolarité il faut souvent ajouter le loyer, les charges locatives, l'assurance, le transport, l'ordinateur, etc. Les bourses sont très loin de combler le différentiel ressources/charges. Près de 30 % des étudiants se voient contraints de travailler à temps plein pour assurer leurs besoins. La CSF revendique la création d'un Revenu d'Autonomie du Jeune (RAJ).

L'école maternelle est désormais obligatoire dès 3 ans. Le ministère de l'Éducation Nationale estime le coût d'une année en maternelle à 520 € par an/par enfant. La CSF exige la gratuité pour toutes les familles à l'entrée en école maternelle.

L'allocation de rentrée scolaire a été revalorisée en 2019 de 0,3 %. Cette évolution ne répond pas à l'inflation qui est de 1,1 % de juillet 2018 à juillet 2019. La CSF demande une modulation pour prendre en compte les coûts réels des dépenses liées à la rentrée scolaire. [Lire le communiqué](#).

De plus en plus de familles ont recours au soutien scolaire. Beaucoup de familles ont le sentiment qu'en payant des cours particuliers à des prix souvent exorbitants, elles auront fait le maximum pour leur enfant. La CSF invite à privilégier l'offre associative, tout aussi efficace que celle proposée par les structures privées à but lucratif. Pour en savoir plus : le [communiqué de synthèse du Coût de la Scolarité](#) et le [dossier complet du Coût de la Scolarité 2019](#).

La région Grand Est distribue gratuitement à partir du 2 septembre 115 000 ordinateurs portables en faveur de ses lycéens, dans le cadre d'un programme unique en France baptisé "Lycée 4.0". Ils sont destinés aux élèves des 293 lycées adhérant au programme pour la rentrée 2019 (sur 353 lycées au total). Equipement : HP 20 G7, avec écran de 14 pouces, 128 GO, suite bureautique Office 365 préinstallée et 3 000 ressources pédagogiques numériques accessibles via l'espace numérique de travail des élèves, abonnement au service éducatif de la chaîne télé Arte (*Éduc'Arte*), que la région Grand Est est la seule de France à offrir pour trois ans à ses élèves.

Seuls les lycéens dont l'établissement n'est pas 4.0 pourront continuer d'être aidés par la région Grand Est (entre 40 et 100 euros) pour l'acquisition des manuels scolaires au format papier. Pour en savoir plus : le site <https://www.jeunest.fr/lycee-4-0/> avec les cartes interactives. [Ici en lien \(La Semaine\) les réponses à toutes les questions que peut-être vous vous posez.](#)

CONSOMMATION

Du Nutri-Score au Ménag'Score

Le Nutri-Score doit désormais non seulement s'afficher en face avant des emballages alimentaires, mais aussi dans les publicités télévisées. Ce logo nutritionnel, qui présente une lettre et une couleur allant du "A" vert pour les produits les plus favorables au "F" rouge pour les moins favorables, s'internationalise aussi. Cela répond aux attentes des consommateurs et de leurs représentants associatifs.

La surface des emballages n'étant pas extensible, on peut désormais utiliser des applications telles que *Yuka* ou *Kwalito*, capables de fournir des informations détaillées en scannant les codes-barres des produits, pour des données plus descriptives et non pas seulement prescriptives.

L'Institut national de la consommation (INC) a mis au point un étiquetage relevant les risques potentiels pour la santé et l'environnement des produits ménagers : c'est le [Ménag'Score](#). Le 27 août 2019, [60 millions de consommateurs](#) a pu ainsi dévoiler les résultats d'un classement évaluant la toxicité d'une centaine de produits d'entretien pour la santé et l'environnement. L'INC estime que le *Ménag'Score* est un outil pertinent pour orienter le choix des consommateurs. Une pétition a été lancée sur le site [change.org](#) pour généraliser ce label à l'image du Nutri-Score.

Le coût du bio

Pour aiguiller au mieux les familles en leur prodiguant des conseils tant pour préserver leur santé que leur porte-monnaie, *Familles Rurales* a mené une [étude des prix du panier de 8 fruits et 8 légumes](#), conventionnels et bio, sur 4 surfaces de ventes. Malheureusement, le bio reste difficilement accessible aux budgets modestes. En moyenne, le panier bio coûte 2 fois plus cher que son homologue en conventionnel.

L'INC accuse la grande distribution de prendre des marges excessives sur les produits bio. Trois produits seraient plus particulièrement touchés par le phénomène, qui font aussi partie de ceux qui sont les plus consommés par les Français : pomme, pomme de terre et tomate. Si la grande distribution peut prendre des marges aussi importantes, la raison principale est simple. Il y a une très forte demande pour les produits bio. Les ventes ont augmenté de 36 % en trois ans.

Si le bio reste plus coûteux pour le consommateur à l'achat, n'oublions pas que si on prend en compte le coût de la dépollution et de la santé, le bio revient, sur le long terme, socialement mais aussi au final pour chacun, bien moins cher. Plus on mangera bio, moins il y aura de dépollution et surtout de problèmes de santé et donc plus il y aura d'économies.

Zéro déchet pour zéro euro (ou presque)

Pour manger mieux et dépenser moins, une seule solution : on cuisine ! On achète en vrac, on achète au marché. Pour nettoyer, on peut tout faire au savon de Marseille, au bicarbonate de soude et au vinaigre blanc, trois produits très économiques ! En pro de la débrouille, on donne une seconde vie aux objets. On peut même se lancer le défi [Rien de neuf](#), pendant un mois, un an... Alors, c'est bobo, le zéro déchet ? Ou bien, c'est juste la solution pour les petits budgets ? [Lire l'article](#).

Et le textile dans tout ça ?

L'industrie textile est l'une des plus polluantes au monde. La surconsommation de textile de moindre qualité a un impact écologique et social considérable. On assiste aujourd'hui à un véritable regain d'activité des friperies qui proposent du textile de seconde main. Il est ainsi possible d'acheter des vêtements de qualité et parfois *vinage* en limitant l'impact environnemental et social, tout en payant moins cher et en dégotant des pièces uniques. Quelles sont les solutions pour le consommateur ? [Lisez cet article de la Chambre de Consommation d'Alsace](#) (19 août 2019)

Dans les territoires, le réseau Unaf-Udaf-Uraf développe des services aux familles : antennes conso, Points conseil budget, microcrédit... Les associations familiales de consommateurs membres de l'Unaf œuvrent également pour conseiller et protéger les familles. Pour en savoir plus : la revue *Réalités Familiales* de l'Unaf : *Défendre les consommateurs* (juillet 2019). [Lire le sommaire](#)

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

150 citoyens pour le climat

Votre téléphone pourrait bien sonner aujourd'hui avec, au bout du fil, l'Institut Harris Interactive et une proposition étonnante : intégrer la [convention citoyenne pour le climat](#). Sa création avait été annoncée le 26 avril dernier par Emmanuel Macron en conclusion du Grand débat. 150 citoyens tirés au sort et représentatifs de la société française auront pour mission de proposer une série de mesures pour lutter contre le réchauffement climatique. Ils seront défrayés et rémunérés sur le modèle de ce qu'on fait pour les jurés d'assises. Mais il leur faudra pouvoir y consacrer du temps. Six week-ends de travail de trois jours sont prévus à Paris, entre octobre et février, pendant lesquels ils pourront se former à la question climatique, rencontrer des experts, et les trois semaines espaçant les week-ends de travail devront être mises à profit pour nourrir la réflexion avant les délibérations.

Le tirage au sort est-il la solution "magique" pour ressourcer la démocratie ? Lire [cet intéressant article d'Hugo Soutra](#) (*Courrier des Maires*, 26 août 2019)

Chiffres Clés

- **98%** des Français tirés au sort et contactés pour participer aux conférences régionales du grand débat ont décliné l'invitation. Dur dur de mobiliser les "invisibles" !
- **60%** des membres de ces conférences n'avaient jamais pris part à des instances de concertation jusqu'ici. Loin, donc, du profil habituel des convaincus participant déjà aux conseils de quartiers ou signant des pétitions en ligne...

Pour approfondir le sujet

- [Grand débat : l'heure des corps intermédiaires avant celle des citoyens tirés au sort](#)
- [Faut-il tirer au sort les citoyens dans les instances de démocratie participative ?](#)
- [« Les élus candidats aux municipales 2020 vont surfer sur la vague de consultation des citoyens »](#)

MUNICIPALES 2020

Les bons comptes font les bons élus

Dans neuf mois auront lieu les élections municipales. Et dès le 1^{er} septembre 2019 s'appliquent aux candidats des règles strictes de financement des campagnes électorales, régissant les dépenses comme les recettes. De leur bonne application dépendra notamment la validation de l'élection des heureux élus et, pour les vainqueurs comme pour les perdants, le remboursement des frais par l'Etat, après présentation par le candidat de son compte de campagne. Les pièges à éviter sont nombreux, d'autant que les règles peuvent varier selon que la commune où se présente le candidat fait plus ou moins de 9 000 habitants, que le candidat est tête de liste ou "simple" colistier, et surtout, que ce candidat est déjà ou non... maire de la commune. [Décryptage](#).

REFORME DES INSTITUTIONS

Trois projets de loi

La ministre de la Justice, Nicole Belloubet, a présenté le 28 août 2019 en conseil des ministres trois projets de loi de réforme des institutions, après deux ans de discussion entre exécutif et Sénat. Mais malgré quelques gestes du Gouvernement sur la diminution du nombre de parlementaires ou la limitation du cumul dans le temps, la Haute chambre restera difficile à convaincre. [Le détail des pierres d'achoppement](#).

Une nouvelle étape a été franchie pour la *Collectivité européenne d'Alsace* ! La *loi Alsace* ([loi du 2 août 2019](#)) est parue au Journal Officiel du 3 août 2019.

A compter du 1^{er} janvier 2021, les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin seront officiellement regroupés en la *Collectivité européenne d'Alsace*, avec des compétences spécifiques qui vont lui être transférées.

Une concertation autour des financements européens

Pour la période de programmation 2021-2027, le Fonds social européen (FSE) devient "FSE+". Il fusionnera le Fonds social européen, l'IEJ (Initiative pour l'emploi des jeunes), le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD), le programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI) et le programme pour la modernisation des systèmes de santé.

Le FSE+ poursuivra les actions du FSE dans les trois grands domaines que sont l'emploi, la formation professionnelle et l'inclusion sociale qui sont détaillés dans 11 "objectifs thématiques".

Dans ce contexte, la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) lance une concertation nationale pour recueillir les attentes des gestionnaires et bénéficiaires du FSE pour la période 2021-2027. Deux questions leur sont posées :

- "Selon vous, quels sont les besoins qui n'ont pas été couverts par le programme opérationnel national (PON) 2014-2020, et qui mériteraient de l'être par le futur programme ?"
- "Concernant les [11 "objectifs spécifiques"](#) du FSE+, quelles seraient les priorités à reprendre dans le futur PON en termes d'actions et de publics cibles ?

Les participants sont invités à écrire à concertationfseplus@emploi.gouv.fr. La concertation est ouverte jusqu'au 15 novembre 2019.

Appels à projets

Le Bas-Rhin mettra en œuvre à l'automne 2019 une préfiguration du futur service public de l'insertion. L'objectif est de permettre à 70% des bénéficiaires du RSA de retrouver une activité dans les trois mois qui suivent l'inscription. Le Conseil départemental du Bas-Rhin propose deux appels à projets autour de deux axes, disponibles sur demande à l'adresse rsa@bas-rhin.fr. La remise de candidature doit s'effectuer **au plus tard le 23 septembre 2019**.

Le 1^{er} axe vise à réduire les délais de prise en charge des nouveaux entrants dans le dispositif du RSA, pour un accompagnement des personnes plus rapide, plus humain et plus efficace.

Le 2^e axe doit favoriser le retour vers l'activité. Une plateforme "Accompagnement et préparation intensive à l'activité" permettra aux bénéficiaires du RSA de suivre un accompagnement personnalisé et intensif de trois mois, avec un entretien individuel hebdomadaire et des rencontres collectives de mises en situation.

POLITIQUE DE LA VILLE



Feuille de route

Une [instruction](#) émanant des services du ministre chargé de la ville et du logement, Julien Denormandie, publiée le 30 juillet 2019, fait le point sur la feuille de route gouvernementale pour les quartiers prioritaires. Elle s'inscrit dans la continuité de la "[grande équipe de la réussite républicaine](#)" lancée le 13 juin dernier, sous la Grande Halle de la Villette. Elle s'adresse aux préfets de région et aux préfets de département qui doivent, au plus tard le 30 septembre 2019, rendre compte des actions prioritaires déployées sur leur territoire. Elle prévoit principalement des mesures de soutien aux associations de proximité et aux conseils citoyens.

Par ailleurs 1000 postes supplémentaires de médiateurs sociaux soit un total de 5000 postes d'adultes-relais ont été ou sont sur le point d'être créés depuis le 1^{er} janvier 2019. Le nombre de postes de coordonnateurs associatifs (postes FONJEP) dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) est doublé dès cette année et doit atteindre 1520 postes. Enfin, l'aide aux employeurs a été revalorisée de 5068 euros à 7164 euros par an et par poste.

Concernant les conseils citoyens, il s'agit d'ancrer "la dynamique dans la durée" et de "couvrir l'ensemble des QPV, se réunir régulièrement, fidéliser les conseillers citoyens, faciliter le remplacement des partants, assurer la participation de ceux qui ne s'expriment jamais", est-il détaillé dans l'instruction.



SANTE

[Fin de la Sécu étudiante](#)

Tous les étudiants encore affiliés à une mutuelle sont automatiquement rattachés au régime général de l'Assurance maladie le 1er septembre, signant ainsi la fin de la Sécu étudiante. Ceux qui avaient entamé leurs études avant le vote de la loi et qui étaient restés "provisoirement" affiliés à une mutuelle étudiante basculent "automatiquement et gratuitement" au régime général.

Palmarès des hôpitaux et pénurie

Le palmarès annuel des hôpitaux est paru le 22 août 2019 dans le magazine [Le Point](#) qui a également dénombré le nombre de médecins manquants dans les services d'urgences : 800. La pénurie ne touche pas que les urgences : quasiment tous les services des hôpitaux sont concernés. La grève dans les urgences est toujours aussi étendue. Le *collectif Inter-Urgences* dénombrait 217 services en grève le 19 août. Les soignants dénoncent des manques de moyens. La prime mensuelle de 100 euros net pour les professionnels (hors médecins) des urgences publiques, accordée au début de l'été par le gouvernement, n'a pas suffi à faire retomber la tension. Lui-même ancien urgentiste, le député LREM Thomas Mesnier planche sur un rapport pour tenter de mettre fin au conflit.

Pénurie de médicaments

Les [pénuries de médicaments](#) ont explosé de façon inquiétante ces dernières années. Le nombre de traitements concerné a été multiplié par 30 depuis 2008 : 1200 traitements en pénuries ou en tension pour 2019. Le président de *France Assos Santé*, Gérard Raymond, pointait les responsabilités et les solutions possibles sur le plateau de CNews le 28 août 2019. [Découvrez l'interview complète.](#)

Observatoire

Lancée le 4 juin à l'occasion de la semaine européenne du Développement Durable, la campagne 2019 "Mon Observatoire de Développement Durable" met en lumière les évolutions des structures sanitaires, sociales et médico-sociales dans ce domaine. En savoir plus: [cliquer ici](#)

Lutte contre le tabagisme

L'ARS Grand Est lance son appel à projets *Fonds Addictions 2019*. [L'avis d'appel à projets, le cahier des charges et le dossier de candidature](#) sont publiés sur le site internet de l'ARS Grand Est : La date limite de candidature est fixée au lundi 23 septembre 2019 à 12h00.

Trois axes: 1 - Protéger les jeunes et éviter l'entrée dans le tabagisme ainsi qu'éviter ou retarder l'entrée dans la consommation d'autres substances psychoactives (alcool, cannabis ...). 2 - Aider les fumeurs à s'arrêter et réduire les risques et les dommages liés aux consommations de substances psychoactives (alcool, cannabis ...). 3 - Amplifier certaines actions auprès de publics prioritaires dans une volonté de réduire les inégalités sociales de santé.

Publics cibles prioritaires : les femmes en âge de procréer, les femmes enceintes et les jeunes parents, ainsi que l'ensemble de l'entourage direct de l'enfant ; les enfants et jeunes dès l'âge des premières expérimentations, les parents et plus largement l'entourage direct des jeunes ; les publics en situation de précarité, personnes sous-main de justice, personnes en situation de handicap ; les professionnels de santé et tous les professionnels intervenant auprès des publics cibles. La priorité sera donnée à des projets d'envergure et/ou innovants mis en œuvre sur plusieurs années, avec une capacité de déploiement à terme régional ou multi-départemental. Par ailleurs, les projets d'un budget d'au moins 50 000€ seront favorisés.

En liens également : [les outils de communication de MoisSansTabac 2019](#).

[Publication au JO du 6 août 2019](#) de l'arrêté fixant la liste des bénéficiaires et les montants alloués par le fonds de lutte contre les addictions liées aux substances psychoactives au titre de 2019.

Appel à projet

L'appel à projet "Repérer et mobiliser les publics invisibles et en priorité les plus jeunes d'entre eux" entre dans sa deuxième vague d'instruction, avec une date limite de réponse fixée au 30 septembre 2019 inclus. Les porteurs de projets potentiels sont invités à consulter les informations complémentaires [ici en lien](#) (source Direccte Grand Est).

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

En ces premiers jours de septembre, nous atteignons le chiffre de 100 "féminicides" depuis le début de l'année dans notre pays. [La secrétaire d'État à l'Égalité, Marlène Schiappa, dresse un état des lieux](#). Pourquoi certaines solutions qui existent ne sont-elles pas mises en œuvre ? Lesquelles restent à inventer ? Elle annonce, à *Ouest-France*, la création d'un fonds pour les associations locales de terrain d'un million d'euros. Le *Grenelle des violences conjugales* débute le 3 septembre 2019.

EN BREF

Des maires mobilisés contre les pesticides

Dans la foulée du maire de Langouët (Ille-et-Vilaine), plusieurs maires ont pris des arrêtés anti-pesticides qui seront vraisemblablement cassés par la justice. À moins que la réglementation change. "Cela fait dix ans qu'on attend", presse l'élue bretonne Daniel Cueff, dont l'arrêté vient d'être suspendu le 27 août par le juge des référés du tribunal administratif de Rennes. Cette action de désobéissance civile fera-t-elle bouger les lignes ? [Lire l'article](#).

Contradiction ? Le gouvernement a publié fin juillet une [instruction aux services déconcentrés de l'Etat](#) pour leur demander d'accompagner les collectivités territoriales dans la lutte contre l'artificialisation des sols et de contribuer à l'objectif "zéro artificialisation nette" inscrit dans le plan pour la biodiversité de 2018.

Contre la vacance des logements

Depuis 2016, l'Eurométropole de Strasbourg tente d'extraire des dizaines de logements de leur inoccupation, en proposant des dispositifs de subvention, de conventionnements et de gestion locative au service des ménages les plus modestes. [Lire le retour d'expérience sur le site batiactu.com](#).

Une plateforme pour l'emploi

Pour un meilleur accompagnement des demandeurs d'emploi allocataires du RSA et afin de répondre aux besoins de main d'œuvre des employeurs (entreprises, plateforme [Actif51](#), une plateforme de géolocalisation permet le rapprochement entre les allocataires du RSA en recherche d'emploi et les offres d'emploi à pourvoir dans la Marne ou sa proximité immédiate.

Une plateforme pour le bénévolat

Le Département de Meurthe-et-Moselle va mettre en place à l'automne "Place de l'engagement", une plateforme numérique et téléphonique pour faire le lien entre les structures en manque de bénévoles, et les volontaires désireux de s'engager. [Lire l'article de l'Est Républicain](#).

Lutte contre la radicalisation

Colloque international "Prévention des radicalisations : résilience collective et polarisation sociale", les 5 et 6 septembre 2019, à Strasbourg, organisé par l'ESEIS, l'ORIV, le réseau VIRAGE, l'Université de Strasbourg et la Ville de Strasbourg ([programme en lien](#)). Inscription obligatoire [en cliquant ici](#)

Société du numérique

Charte pour un internet libre, reconnaissance faciale, publication du code source du calcul de la taxe foncière, renforcement des mesures de sécurité pour l'accès à l'espace sécurisé d'impots.gouv.fr... Si vous avez décroché, voici [les principales informations numériques du mois d'août](#).

Journées du patrimoine, les 20 septembre (*journée des scolaires*) et week-end des 21 et 22 septembre 2019 : [Grand Est : près de 3 000 évènements recensés, et plus de 1250 lieux participants](#).